

Réf: Dossier 299845

Avis de constitution

SOCIETE « ARIKOK MINING »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE STAR 8, Lot 89, Ilot
3

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25 Fév 2024, et enregistrés au CEPICI le 05 Mars 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ARIKOK MINING »

Objet : EXPLOITATION MINIERE

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE STAR 8, Lot 89, Ilot
3

Dirigeant(s) Mme DIALLO EPOUSE FOFANA N'DIAYE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-03324 du 12/04/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°20770/GTCA/RC/2024 du 12/04/2024

